



## MÉTAUX OSISKO SIGNE UNE ENTENTE D'OPTION AVEC MINIÈRE OSISKO SUR LE GROUPE DE CLAIMS DE QUÉVILLON

**(Montréal – 29 novembre 2018)** Métaux Osisko inc. (la « **Société** » ou « **Métaux Osisko** ») (TSX-V : OM; FRANCFORT : OB5) a le plaisir d'annoncer la signature d'une entente d'option (l'« entente ») avec Minière Osisko inc. (TSX : OSK) en vue d'acquérir une participation de 50 % dans le projet de métaux de base de Quévillon (le « projet »), un groupe de 3 667 claims situé immédiatement à l'ouest du groupe de claims d'Urban-Barry détenu par Minière Osisko. [Voir la carte de localisation des claims visés par la coentreprise.](#)

Le projet d'une superficie de 197 223 hectares (1 972 km<sup>2</sup>) est situé à 120 kilomètres à l'est-nord-est de la ville de Val-d'Or et à proximité de la ville de Lebel-sur-Quévillon au Québec; il couvre des portions de la ceinture de roches vertes d'Urban-Barry dans la partie est de la Sous-province de l'Abitibi. L'entente cible les gisements de sulfures massifs volcanogènes (SMV) au sein de la ceinture d'Urban-Barry; les claims couvrent notamment douze cibles de forage électromagnétiques aéroportées prioritaires situées au sein de séquences volcaniques bimodales (rhyolites/basaltes).

### LA TRANSACTION

En vertu de l'entente, la Société peut acquérir une participation de 50 % dans le projet en finançant un montant total de 8 000 000 \$ en dépenses d'exploration sur une période de quatre (4) ans comme suit :

- (i) 2 000 000 \$ le ou avant le 1<sup>er</sup> anniversaire de la date d'effet (le « versement initial en vertu de l'option »);
- (ii) 2 000 000 \$ le ou avant le 2<sup>e</sup> anniversaire de la date d'effet;
- (iii) 2 000 000 \$ le ou avant le 3<sup>e</sup> anniversaire de la date d'effet; et
- (iv) 2 000 000 \$ le ou avant le 4<sup>e</sup> anniversaire de la date d'effet.

Minière Osisko conservera une participation de 100 % sur toute découverte fortuite de métaux précieux (or-argent) sur les claims sujets à l'entente. Minière Osisko sera gérant des travaux durant la période d'option.

Jeff Hussey, président et chef de la direction de Métaux Osisko, a déclaré : « Nous sommes ravis de travailler avec Minière Osisko sur ce deuxième projet de SMV déjà rendu à l'étape du forage. Ils ont connu un énorme succès dans ce district et nous espérons suivre leurs traces mais du côté des métaux de base. La construction de routes d'accès a déjà commencé et nous prévoyons aller de l'avant très rapidement avec le programme de forage. »

### Personne qualifiée

M. Mathieu Savard est la personne qualifiée responsable des données techniques présentées dans ce communiqué. Il est un géologue professionnel enregistré au Québec et est vice-président à l'exploration au Québec de Minière Osisko.

## À propos de Métaux Osisko

Métaux Osisko est une société canadienne d'exploration et de développement créant de la valeur ajoutée dans l'espace des métaux de base, en mettant l'accent sur les actifs miniers zincifères. La Société a le contrôle de deux camps miniers de premier plan pour la production de zinc au Canada, soit le camp minier de Pine Point (« CMPP ») situé dans les Territoires du Nord-Ouest où la Société s'attend à convertir les ressources historiques non classées situées près de la surface, avec une cible de 50 Mt à environ 5 % zinc + plomb; et le camp minier de Bathurst (« CMB ») situé dans le nord du Nouveau-Brunswick, où la Société s'affaire à convertir et à développer les ressources historiques présentes sur le projet Key Anacon. La Société réalise actuellement 100 000 mètres de forage dans les deux camps. Au Québec, la Société détient 42 000 hectares couvrant douze cibles de zinc peu explorées qui progresseront de manière sélective au moyen de l'exploration. En parallèle, Métaux Osisko surveille plusieurs paires axés sur les métaux de base pour des opportunités.

---

**Pour obtenir plus de renseignements sur Métaux Osisko, veuillez visiter le site [www.osiskometals.com](http://www.osiskometals.com) ou contacter :**

**Jeff Hussey**

Président et chef de la direction  
Métaux Osisko  
(514) 861-4441  
Courriel : [info@osiskometals.com](mailto:info@osiskometals.com)  
[www.osiskometals.com](http://www.osiskometals.com)

**Christina Lalli**

Directrice, Relations avec les investisseurs  
Métaux Osisko  
(514) 861-4441  
Courriel : [info@osiskometals.com](mailto:info@osiskometals.com)  
[www.osiskometals.com](http://www.osiskometals.com)

## Mise en garde à propos des renseignements prospectifs

*Le présent communiqué contient des « renseignements prospectifs » au sens attribué à ce terme par les lois canadiennes applicables sur les valeurs mobilières, qui sont basés sur des attentes, des estimations et des projections en date du présent communiqué. Les renseignements prospectifs comportent des risques, des incertitudes et d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les événements, les résultats, le rendement, les perspectives et les opportunités réels soient sensiblement différents de ceux exprimés ou suggérés dans les renseignements prospectifs. Les renseignements prospectifs contenus dans le présent communiqué comprennent notamment : l'utilisation du produit du financement; les délais et la capacité de la Société, le cas échéant, d'obtenir l'approbation finale du financement de la Bourse de croissance TSX; une dispense étant disponible en vertu du Règlement 61-101 et de la Politique 5.9 de la Bourse de croissance TSX quant aux obligations d'évaluation officielle et d'approbation des porteurs minoritaires pour chacune des opérations avec des parties apparentées; les objectifs, buts et autres plans pour l'avenir; les énoncés portant sur les résultats d'exploration et les plans d'exploration. Les facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels soient sensiblement différents des renseignements prospectifs comprennent notamment : le fait que les dépenses en immobilisations et les coûts d'exploitation soient très différents des estimations; la nature préliminaire des résultats d'essais métallurgiques; les délais ou l'incapacité d'obtenir les approbations gouvernementales, environnementales ou autres requises pour les projets; les incertitudes quant à la disponibilité et au coût du financement requis dans l'avenir; les changements des marchés des capitaux propres; l'inflation; les fluctuations des prix des matières premières; les délais dans le développement des projets; les autres risques inhérents au secteur de l'exploration et du développement minier; et les risques décrits dans les documents publiés par la Société*

déposés sur SEDAR au : [www.sedar.com](http://www.sedar.com). Bien que la Société soit d'avis que les hypothèses et les facteurs pris en compte dans la préparation des renseignements prospectifs contenus dans le présent communiqué sont raisonnables, l'on ne devrait pas se fier indûment à ces renseignements, lesquels s'appliquent uniquement en date du présent communiqué, et rien ne garantit que les événements décrits se produiront dans les délais indiqués ou à tout autre moment. La Société décline toute intention ou obligation d'actualiser ou de réviser tout renseignement prospectif, que ce soit pour tenir compte de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou pour toute autre raison, sauf si requis par la loi.

La Bourse de croissance TSX et son fournisseur de services de réglementation (au sens attribué à ce terme dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) déclinent toute responsabilité concernant la véracité ou l'exactitude du présent communiqué. Aucune bourse, commission des valeurs mobilières ou autre autorité réglementaire n'a approuvé ni désapprouvé les renseignements contenus dans les présentes.